

Réseau Cocagne

L'arrosoir

N°18

Printemps 2008

La publication des Jardins de Cocagne

Site Internet : www.reseaucocagne.asso.fr

Editorial

ACCROCHEZ-VOUS !

Qui que l'on soit, quoi que l'on fasse, on sera amené à se poser la question : « et moi ma charrue je l'accroche à quelle étoile ? » Les hommes ont fait de grandes choses parce qu'ils étaient inspirés par un grand idéal. On a besoin d'accrocher sa charrue aux étoiles.

Les entrepreneurs sociaux, peut-être encore un peu plus que les autres, ne sont pas seulement en demande d'un revenu, mais de relations porteuses de sens et d'un lieu d'engagement et de développement. Il est difficile pour eux de vivre ou de travailler sans évoquer leurs rêves, leurs convictions, ce après quoi ils courent. Mais pour que la charrue file droit, en ne manquant pas de force pour tracer son sillon, encore faut-il l'arrimer aux bonnes étoiles. Pas facile de s'y retrouver dans toute cette constellation, toutes ne brillent pas de la même intensité, certaines même étincellent encore alors qu'elles sont déjà mortes depuis longtemps...

La première étoile c'est celle de la résistance, celle du refus obstiné de la propagation de la pauvreté et de son lot de discriminations, et celle des risques écologiques majeurs qui nous guettent. Toutes les analyses en la matière concordent, qu'elles émanent de scientifiques, de politiques, de philosophes, d'écologistes ou de citoyens. Tous sont d'accord, mais peu sont prêts à mener le combat le plus compliqué ; celui qu'il faut mener avec soi-même, dans la remise en cause de nos pratiques individuelles et collectives.

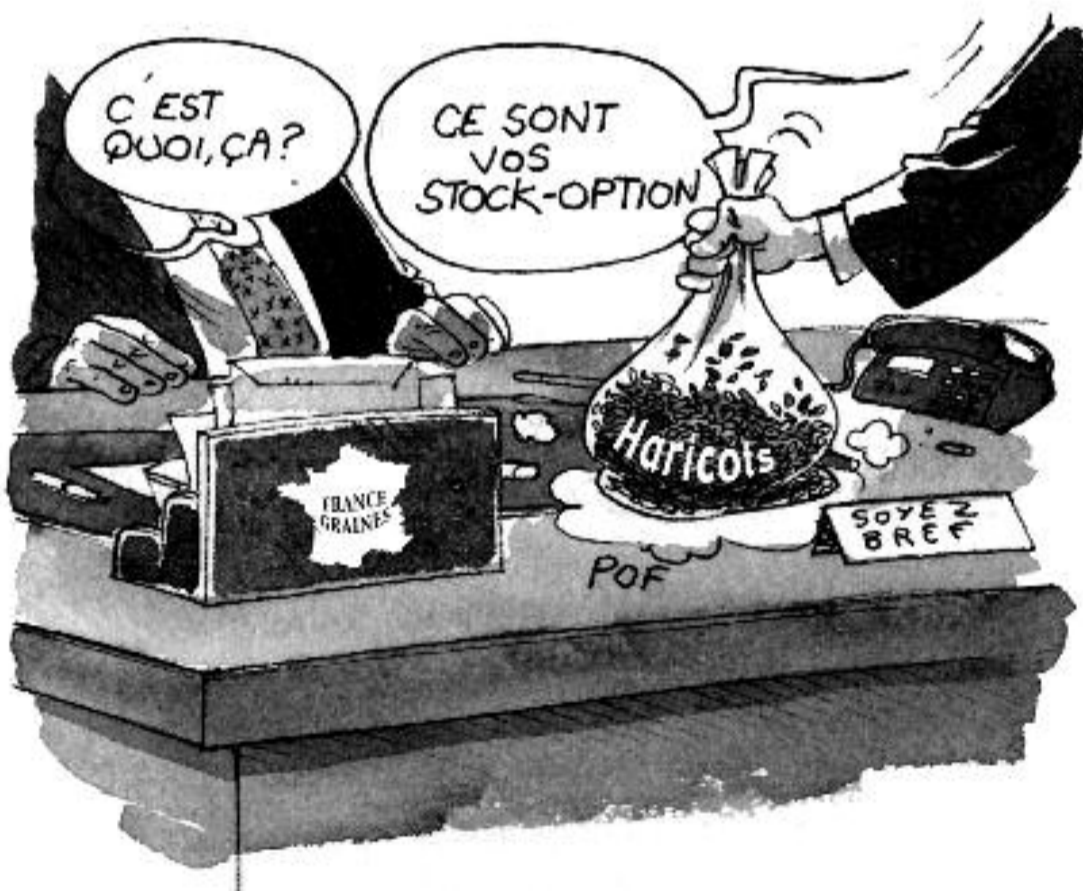
La deuxième étoile c'est celle de l'engagement, celle des humanistes qui entreprennent ; initiateurs d'une économie qui crée autant de liens humains que de richesses monétaires, et qui seront toujours plus fiers d'avoir rendu dignité et sourire à un être désespéré que d'enrichir quelques actionnaires ou titulaires de fonds de pension.

Quand il a en permanence ses valeurs pour horizon, ses étoiles pour le guider, l'entrepreneur social devient un acteur de la réconciliation (il rassemble car il sait ou il va), doublé d'un gestionnaire de tensions ; il sait comment surmonter les contradictions inhérentes aux projets complexes rassemblant les trois sœurs ennemies : sociale, écologie, économie. L'entrepreneur social est une sorte de minotaure qui, au contraire des simples bovidés, est capable en même temps de tirer la charrue en regardant les étoiles et de lutter dans l'arène.

Jean-Guy Henckel
Mars 2008

On peut faire autrement. Toujours. Un petit voyage au cœur du monde de l'entrepreneuriat social

Votre Jardin est membre d'un réseau qui s'élargit chaque année, qui essaime. Beaucoup d'autres initiatives, nées depuis dix ans, connaissent elles aussi un développement exemplaire. L'entrepreneuriat social est un secteur d'activité en croissance, un univers d'entreprises aussi modestes qu'efficaces, un mode de pensée et d'action qui intéresse de plus en plus de monde.



C'est très intéressant ce qui se passe à la marge. C'est là que l'on trouve ceux qui peinent à intégrer le système dominant, et ceux qui, bien qu'intégrés, refusent le diktat de ce système. Pour les premiers, ce peut être un lieu de souffrance, de relégation. Pour les seconds, c'est un territoire de liberté, un espace vierge où l'on peut repenser les choses et inventer, hors des cadres. Ceux qui pensent à la marge ont une forte capacité à comprendre ceux qui échouent à la marge. Ils ont, au sens propre du terme, le même point vue, extérieur. Sur le plan socio-économique, lorsque le système perd de son efficacité, lorsqu'il ne fonctionne plus correctement, on voit s'élargir cette marge. Elle se peuple. Et elle se peuple autant de « laissés-pour-compte » que d'inventeurs ico-

noclastes (et parfois révolutionnaires) qui, eux, ne sont marginaux que par leurs idées, leur refus de penser en rond. Ce sont leurs inventions, leur pensée à contre-courant, qui permettent aux systèmes malades de se renouveler.

L'essor récent de l'entrepreneuriat social illustre bien ce phénomène. Dans la citadelle, les tenants d'une économie financiarisée à l'extrême poussent le système dans une froide logique dont on sent bien qu'elle finira par tuer ses propres petits. Émises par des penseurs trop étroitement dépendants du système, les idées alternatives ne sont pas entendues et pas toujours intelligibles. C'est donc à la marge que se fabriquent, actuellement, des solutions. Ça expérimente, ça tâtonne, ça bouture et ça produit des choses qui finissent

par dessiner un modèle. Et l'on commence, du haut de la citadelle, à observer avec intérêt - et probablement quelques arrière-pensées - ces idées nouvelles qui fonctionnent et qui pourraient bien, demain, sauver le système actuel d'une dangereuse implosion. De quoi parle-t-on exactement ? La question se pose effectivement. Dans l'esprit de beaucoup, le concept d'entrepreneuriat social se mélange un peu avec celui d'économie sociale... que l'on distingue mal de l'économie solidaire. Les professionnels eux-mêmes ne sont pas à l'aise avec ces définitions. L'entrepreneur social est un innovateur social qui opère selon une démarche entrepreneuriale. Il intervient sur un marché ; il propose des services ou des produits, contre rémunération. Ce qui le distingue de l'entrepreneur traditionnel, c'est l'objet de son entreprise, sa philosophie, sa finalité. L'entreprise traditionnelle est généralement engagée dans une logique de maximisation du profit et de ses parts de marché. Il lui arrive de poursuivre ce but avec plus ou moins de générosité envers ses salariés, avec plus ou moins de respect pour son environnement social et naturel, mais elle obéit avant toute chose aux règles de la compétition et de la performance économique.

L'entreprise sociale, quant à elle, place l'intérêt général, les règles démocratiques et l'éthique au centre de son projet. La différence n'est pas une question de statut. Une entreprise sociale peut prendre la même forme juridique qu'une entreprise traditionnelle. Dans la réalité, elle sont plus souvent des associations.

» suite page 4



Paroles de jardinier(e)s

Journée de rencontre des jardiniers : « Comment font les autres ? »

C

haque année, le réseau Cocagne organise une journée de rencontre des jardiniers. En 2007, c'est le Jardin de Lucie de Communay (Rhône) qui accueillait cet événement qui s'inscrit dans la démarche qualité des Jardins. Une journée d'échange, à la fois studieuse et récréative, qui élargit l'horizon des jardiniers et qui fait d'eux les acteurs volontaires d'un projet collectif.

C'est une belle matinée d'été. De petits groupes sont assis dans l'herbe, d'autres bavardent à l'ombre d'un platane ou sous les grandes tentes blanches dressées pour l'occasion. C'est la pause. L'ambiance est bon enfant, les discussions sont enjouées. Le Jardin de Lucie, à Communay près de Lyon, n'a jamais connu une telle animation. Ils sont 90 jardiniers et 50 encadrants réunis pour la quatrième « journée de rencontre des jardiniers ». Ils viennent de 10 autres jardins de Cocagne. Au programme de cette journée : un travail en ateliers le matin, un grand repas solidaire et des activités de loisirs, randonnée, poterie, dessin, chant...

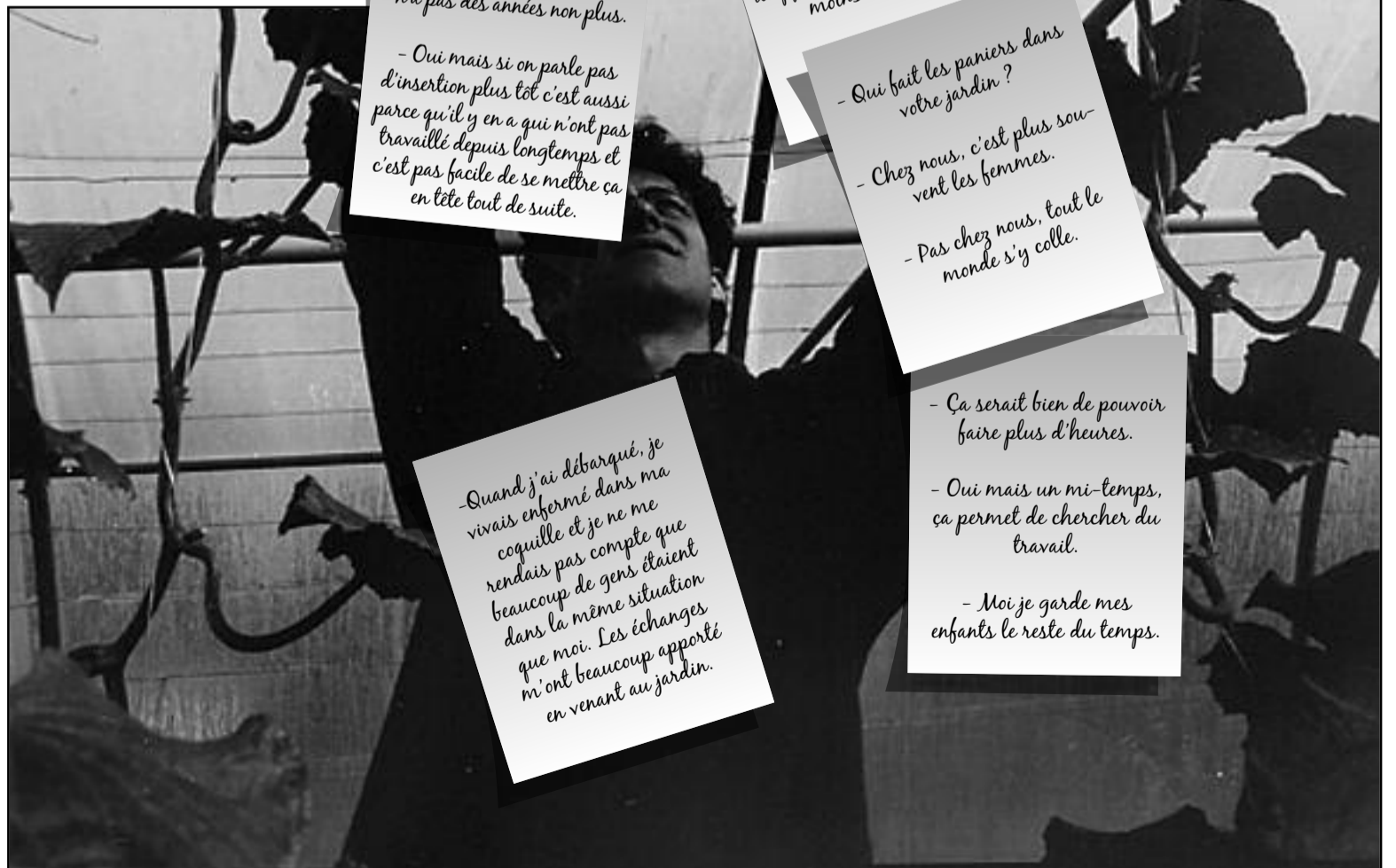
L'idée de ces rencontres est née cinq ans plus tôt. Elle partait d'un constat et d'une volonté. Le constat que les jardiniers, en dépit du statut de « personne en insertion », avec ce que cela suppose de souffrance et de sentiment d'isolement, sont très attentifs aux questions d'organisation de leur petite collectivité professionnelle, et très curieux de ce qui se passe dans les autres jardins lorsqu'il leur est donné de se rencontrer. La volonté, c'est celle du réseau qui, depuis sa création, s'efforce de favoriser la participation des jardiniers, participation sans laquelle on ne peut durablement se reconstruire. Une démarche qualité, développée et enrichie année après année, fournit déjà aux Jardins des méthodes et établit des pratiques qui visent à parfaire tout à la fois l'organisation collective, la qualité de la production et, bien entendu, « la qualité du parcours d'insertion ». Une démarche qui implique naturellement les Jardiniers au sein de leur structure. Mais jusqu'alors ces derniers n'avaient que peu de contacts avec leurs collègues d'autres jardins. La question fut mise à l'étude. Au fil des réunions préparatoires, l'idée s'est précisée. Les enquêtes réalisées auprès des jardiniers ont confirmé leur souhait de pouvoir échanger avec des collègues d'autres jardins sur leurs expériences respectives.

La formule finale retenue pour l'organisation de ces échanges devait concilier un temps de travail dirigé et un temps plus convivial et festif. De l'idée au projet puis du projet à sa réalisation il n'y a qu'un (grand) pas qu'ont décidé de franchir les Jardins de Cocagne de la Région Rhône-Alpes en organisant la première rencontre de Jardiniers le lundi 27 juin 2005 à Saint-Hilaire-du-Touvet. Cette première fut une réussite. La journée de rencontre des jardiniers est désormais un rendez-vous annuel très attendu. L'organisation s'est rodée, les échanges sont de plus en plus constructifs et les

activités ludiques de l'après-midi un vrai temps de plaisir qui laisse à tous les participants de précieux souvenirs. « On progresse », résume Marie-Pierre Baccon, responsable de la démarche qualité au sein du réseau, « le principe des ateliers, du travail en petit groupe permet de guider la réflexion et de produire des échanges réellement constructifs. En quelques années, on est passé d'une parole de libération à une attitude beaucoup plus collective et volontariste. On produit des idées et surtout, on les intègre, ces idées. Chaque année ce travail en commun se traduit par des décisions, par du changement concret. Et les jardiniers voient le résultat.

Par ailleurs, pour des personnes en déficit de lien social, ces rencontres avec des inconnus - des collègues, mais inconnus - c'est un réel bénéfice. La vie au jardin aide à développer un relationnel continu, mais à l'intérieur d'un cercle familial. Là, c'est un réapprentissage de l'ailleurs. Ça n'est pas le moindre des bénéfices ».

« On produit des idées et surtout, on les intègre, ces idées. »



- Chez nous, il faudrait agrandir la cuisine.

- Vous faites combien de paniers par semaine ?
- 120 ? Pas mal...

- Nous on a un kiné qui est venu nous expliquer comment porter des charges sans se faire mal.
- C'est bien, il faudrait qu'on ait la même chose.

- Chez nous c'est pas toujours les mêmes qui plantent et qui ramassent, ça tourne. On a demandé un roulement le mois dernier et ça a été mis en place.
- Ici ça a été l'explosion, j'avais besoin de parler.

- Nous, on a eu une journée de formation sur l'agriculture biologique. C'est bien.

- Oui mais c'est mieux d'apprendre sur la tas, c'est moins rébarbatif.

- Qui fait les paniers dans votre jardin ?

- Chez nous, c'est plus souvent les femmes.

- Pas chez nous, tout le monde s'y colle.

- Ça serait bien de pouvoir faire plus d'heures.

- Oui mais un mi-temps, ça permet de chercher du travail.

- Moi je garde mes enfants le reste du temps.

- Ça serait bien qu'on commence à parler d'insertion plus tôt, dès qu'on arrive au jardin. On n'a pas des années non plus.

- Oui mais si on parle pas d'insertion plus tôt c'est aussi parce qu'il y en a qui n'ont pas travaillé depuis longtemps et c'est pas facile de se mettre ça en tête tout de suite.

- Quand j'ai débarqué, je vivais enfermé dans ma coquille et je ne me rendais pas compte que beaucoup de gens étaient dans la même situation que moi. Les échanges m'ont beaucoup apporté en venant au jardin.

Paroles d'adhérent(e)s

Quand les adhérents deviennent maraîchers d'un jour

Les Jardins du Montvaudois, près d'Héricourt (Haute-Saône), comme beaucoup d'autres Jardins, organisent annuellement des portes ouvertes. C'est un temps fort dans la vie de l'association, une sympathique récréation. Pourtant, depuis deux ans, la fréquentation s'étirole. La formule est probablement un peu usée. Tout le monde est prêt à l'admettre. Un excellent prétexte pour innover et se rapprocher un peu plus des adhérents.

« Nous en avons discuté avec les jardiniers », raconte Marie-Agnès Rondot, la directrice du Jardin « Ils étaient les premiers à dire qu'il fallait inventer autre chose. Alors on a sollicité les imaginations. Les idées n'ont pas manqué. Pas toujours réalistes, comme celle qui proposait de faire participer les adhérents à nos récoltes, mais l'envie de participation était là. Finalement, nous nous sommes retrouvés sur cette idée simple : proposer aux adhérents de venir préparer eux-mêmes leur panier, avec l'aide des jardiniers. » Ce qui fut fait, lors d'une belle semaine d'automne. Le pari était osé. La lettre envoyée à tous les adhérents précisait que le panier était perdu pour ceux qui ne pouvaient venir dans la semaine. « On a craint des

réactions négatives », avoue Myriam Dubail, responsable animation, « mais en même temps on voulait vraiment provoquer les choses et que les gens viennent ». Et finalement, ils sont venus. Sur les 160 adhérents que compte le jardin, seuls 19 ne purent se déplacer, en le regrettant pour la plupart. Organisée sur une semaine entière, l'opération permit un accueil vraiment individuel. À son arrivée, chaque adhérent était pris en charge par un jardinier ou une jardinière. Fiche de panier en main, ils partaient pour un

grand tour du jardin, prélevant avec soin et expli-

cations les tomates, bouquets de sauge, aubergines, concombres et autres poivrons qui, cette semaine-là, composaient les parts. Quelques adhérents vin-

rent en coup de vent, s'excusant de ne pouvoir prendre le temps, mais la plupart se prirent réellement au jeu et reçurent avec un réel intérêt cette petite formation de maraîchage. Le mercredi fut une grosse journée et l'on vit beaucoup d'enfants dans les allées ce jour-là. Une semaine à la fois récréative et pédagogique. Ce que

souligne Nicole Arnold, retraitée : « C'est important ces temps de rencontre. Pour ma part je

connais bien le jardin mais j'ai pourtant encore appris des choses lors des visites des serres. Même aujourd'hui c'est un travail dur, plus dur qu'on ne l'imagine. On a l'esprit plein d'images bucoliques quand on pense jardin. Il s'agit pourtant d'une entreprise, avec ses exigences d'efficacité et de qualité. Et l'on réalise surtout que c'est un travail d'équipe, de coopération. » Ils furent nombreux à s'avouer surpris et même un peu impressionnés, à l'image de Jean-Jacques Sombsthay, maire de Mandrevillars, une commune voisine : « D'habitude, mon épouse ou moi récupérons notre panier hebdomadaire chez un adhérent qui fait office de dépôt. De ce fait, même si je connais le jardin, je n'étais pas un familier du lieu. C'était donc une vraie découverte. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la rigueur de l'organisation. On sent les jardiniers attachés à cette précision très professionnelle. C'est bien de donner à voir de quelle exigence quotidienne est fait ce métier de maraîcher. Et puis c'est tout simplement un bon moment, sympathique, chaleureux. »

Dans un courrier adressé au jardin à la suite de cette semaine spéciale, un adhérent parle de la « prise de conscience du travail de solidarité et d'écologie mis en œuvre par l'association ». Mais pour beaucoup, la prise de conscience concerne tout simplement la réalité d'un métier qui obéit encore et toujours au temps et aux éléments. Ce que rappelle Christophe Ottello, professeur de lettres : « Cette année, il faisait beau mais j'ai le souvenir d'un week-end de portes ouvertes sous la pluie ; je revois des jardiniers tuteur des plants dans vingt centimètres de boue. C'est un sacré boulot ; on l'oublie parfois lorsque l'on a l'habitude de récupérer son panier dans un dépôt en ville. »

Les jardiniers, pour leur part, ont apprécié cette semaine. Parce qu'il s'agissait de faire quelque chose ensemble, la rencontre entre adhérents et jardiniers n'avait rien de factice, rien d'embarrassant. Opération concluante pour Marie-Agnès Rondot, la directrice : « Nous recommencerons l'année prochaine mais nous envisageons une vente de plants pour faire venir des gens de l'extérieur, des non-adhérents. À nous de continuer à imaginer des idées de rencontres qui rapprochent réellement. »



C'est bien de donner à voir de quelle exigence quotidienne est fait ce métier de maraîcher.

► suite de la page 1

Mais finalement ce problème de définition n'est peut-être pas un problème. Cette porosité des concepts est peut-être même une chance. Le progrès est affaire de mouvement, de mutations, de détournements. Il n'est pas mauvais que des entreprises traditionnelles veuillent demain se qualifier de sociales lorsqu'elles auront rehaussé leurs standards en la matière. Il est bon également que les entrepreneurs sociaux osent afficher leur fierté d'être des managers efficaces et performants.

La société attend cela. Que les valeurs se rejoignent. Que les uns quittent leur froideur comptable et que les autres se départissent d'un scoutisme parfois irréaliste.

Aujourd'hui, ce sont les acteurs de la solidarité qui bousculent les lignes.

Ce sont eux qui inventent, qui innovent. Leurs préoccupations profondes sont sociales mais ils ont intégré les impératifs d'efficacité, cette efficacité qui seule garantit « la croissance du bénéfice social ». Ce sont ces managers qui mobilisent, qui entraînent. Leur exemple plaît, leur vision donne à réfléchir.

En 2007, pour la seconde fois, le Salon de l'entrepreneur qui se tient chaque année à Paris avait dédié un espace à l'entrepreneuriat social. Le succès a surpris tout le monde. Les visiteurs se pressèrent aux rencontres, aux ateliers, aux projections. Signe des temps, les jeunes furent très nombreux à manifester leur intérêt pour ces entrepreneurs d'un nouveau genre. Les médias offrirent une formidable caisse de résonance à cette modeste et inhabituelle mise en avant. Et l'on découvrit des personnalités. Des entrepreneurs de toutes origines professionnelles, pas forcément des experts du social, pas toujours « prédestinés ». Et des entreprises plus édifiantes, plus ambitieuses, plus modernes qu'on ne l'imagine lorsque l'on parle d'entrepreneuriat social.

Cette vitrine offerte par le Salon de l'entrepreneur consacrait une véritable montée en puissance de l'entrepreneuriat social depuis dix ans. Une montée en puissance planétaire mais discrète. Dans une société où l'on se passionne peu pour l'économie, les expériences des entrepreneurs sociaux, leur réussite, font rarement les grands titres de l'actualité. Tout au plus a-t-on entendu parler du prix Nobel de la Paix 2006, attribué au Bangladais Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank, plus grande banque mondiale de micro-crédit. Et pourtant, les innovations sociales de ce secteur inspirent les économistes, les politiques, les législateurs.

Au niveau macroéconomique, on intègre des règles nouvelles dans les accords commerciaux. On commence à remettre en question la

notion actuelle de Produit National Brut qui ignore les paramètres sociaux et environnementaux. On sait que les dogmes capitalistes devront être revisités dans le sens d'une plus juste répartition des richesses.

Au niveau hexagonal, ce sont désormais ces nouveaux entrepreneurs qui déchiffrent les comptes sociaux et qui éclairent les gouvernants sur les économies que peut réaliser la collectivité en aidant les entreprises sociales dans un rôle de réparation où elles se révèlent plus efficaces que l'État.

Un secteur économique nouveau se développe, prend de l'importance. Il opère un travail de fond, à la fois immédiatement utile et porteur d'idées neuves pour l'avenir. Vous connaissez l'une de ces entreprises à qui vous achetez de bons petits légumes du jardin, participant en cela à la renaissance de personnes meurtries. Nous vous présentons ici quelques autres membres de cette grande famille, de moins en moins marginale.

Aujourd'hui, ce sont les acteurs de la solidarité qui bousculent les lignes.

Bretagne Ateliers conjugue handicap et performance



On a beaucoup écrit sur cette entreprise. Depuis sa création en 1975, elle a toujours suscité l'intérêt des médias, du monde économique et des acteurs sociaux. Un livre lui a été récemment consacré*, qui retrace l'aventure singulière de ce collectif humain. Considérées comme exemplaires, sa gestion sociale et ses performances ont été souvent saluées par des récompenses régionales et nationales. Dernier trophée en date, le Prix de l'Engagement social décerné à son fondateur, Jean-Michel Queguiner, lors du Grand prix national de l'entrepreneur organisé à Paris.

Les résultats sont là. Le modeste atelier des premiers jours est devenu un groupe totalisant sept sites de production autour de Rennes. Il emploie aujourd'hui 700 personnes. Son métier : intégrateur assembleur pour l'industrie et notamment l'industrie automobile (Bretagne Ateliers est « fournisseur de rang 1 » pour PSA). Câblage, mécanique, métallerie, assemblage, façonnage, conditionnement... l'entreprise offre un service global, de la conception à la livraison d'ensembles complexes. Tout ceci dans le respect des standards qualité très rigoureux imposés par les grands donneurs d'ordres. L'entreprise est naturellement certifiée ISO.

Mais ce dont chacun s'enorgueillit dans l'entreprise, ce n'est pas tant la performance économique que l'équilibre et le respect de son double engagement, social et économique.

Bretagne Ateliers est une Entreprise Adaptée (anciennement Atelier Protégé). 80 % de ses salariés sont en situation de handicap. Sa charte reven-

ant sur le statut d'entreprise socialement responsable, humainement novatrice et créatrice de richesses. Son credo :

- Aider à faire réussir la personne, salariée du Groupe Bretagne Ateliers.
- Aider à faire réussir nos clients.
- Faire réussir le Groupe Bretagne Ateliers.

Et ça marche. Une entreprise performante, dont les aides et les avantages financiers ne représentent que 3 % de son chiffre d'affaires, et qui permet à des personnes fragilisées par un handicap (social, physique ou mental) de reconquérir leur autonomie ou de se reconstruire par l'emploi.

Si l'on écoute Jean-Michel Queguiner, le handicap serait la raison même de la réussite de l'entreprise : « Un handicapé souffre d'une carence de lien social et il voudra le combler en rendant spontanément service. Loin de mettre ses problèmes en avant, il cherchera à résoudre le vôtre. Notre excellent niveau de service est dû à ce désir. » L'explication est trop modeste. La réussite de l'entreprise, c'est aussi un management hors du commun fait d'attention, d'exigence et de transparence. Aucune décision n'obéit à des enjeux de pouvoir. En 1998, Jean-Michel Queguiner recrute Daniel Lafranche, lui aussi breton issu d'un milieu modeste, pour lui succéder à plus ou moins long terme. En 2004, le fondateur constate que son successeur est prêt. Ne pas céder la direction, c'était le risque de perdre un élément d'avenir, de le voir partir ailleurs. Cette même année, Jean-Michel Queguiner cède son poste de direction pour prendre en charge la stratégie. Derrière ce fait anecdotique, il y a tout ce qui différencie, sur le fond, un entrepreneur d'un entrepreneur social.

* *Le défi du handicap en entreprise, l'exemple de Bretagne Ateliers*

Auteur : Yves Laurence

<http://www.bretagne-ateliers.com>



L'IRRÉSISTIBLE MONTÉE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Un projet, une culture, des valeurs

Quel point commun entre les banquiers du Crédit agricole, les éleveurs de poulets Loué, les adhérents de la Macif, les centres de distribution Leclerc ou les bénévoles des Restos du Cœur ? Tous participent à l'économie sociale. Pour la première fois, un ouvrage destiné à un large public offre un panorama complet des acteurs de ce pan méconnu de l'économie française, et porte sur cet univers complexe et multiforme un regard extérieur et sans parti pris.

Virginie Robert, journaliste aux Echos et chef du service Echos innovation, éditions Autrement, 2007.



L'AUDACE DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Concilier efficacité économique et innovation sociale

Il n'y a pas de définition figée de l'entrepreneur social, comme le montre cette étude, mais un état d'esprit commun : concilier l'efficacité économique et l'innovation sociale. Cette enquête plonge dans ce milieu très présent dans nos vies quotidiennes et paradoxalement peu visible, et met en scène ces secteurs, leurs projets, leurs valeurs.

Virginie Seghers et Sylvain Allemand, éditions Autrement, 2007.



Fleurs de cocagne...

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes est un thème très présent dans la démarche qualité du réseau Cocagne. Des formations sont organisées pour les Jardins ; les services publics de l'emploi sont sensibilisés à cette volonté de parité (le réflexe qui consiste à « envoyer plutôt des hommes pour travailler la terre » n'a pas totalement disparu). Il n'en reste pas moins que pour l'ensemble des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) le déficit en emplois féminins est encore très important.

L'idée de créer des jardins de fleurs est apparue comme une solution intéressante pour contribuer à corriger cette inégalité. Intéressante pour plusieurs raisons, des raisons tout à la fois entrepreneuriales et sociales. Le projet s'inscrit dans une continuité : l'agriculture comme support

d'insertion. Il favorise des passerelles par la conversion de terres agricoles. Il permet des économies d'échelle pour certains achats, la mutualisation de moyens, des migrations professionnelles. Il est source d'expériences élargies pour les jardiniers comme pour les encadrants... Et le réseau de distribution peut être largement commun. Les calculs laissent apparaître également que l'activité « fleurs » générerait une valeur ajoutée supérieure à celle du maraîchage et contribuerait ainsi à un meilleur équilibre financier de la structure. Mais l'argument le plus puissant est celui de l'emploi, lorsque l'on sait que le secteur horticole, bien qu'en difficulté, est en manque d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée. L'étude du projet et son expérimentation ont été confiées à l'association Semailles, porteuse

Les Invités au Festin, une psychiatrie citoyenne pour rompre avec tous les enfermements



Ils sont schizophrènes, psychotiques, traumatisés crâniens, dépressifs suicidaires, et ils vivent sous le même toit, avec Marie-Noëlle Besançon, psychiatre, et Jean, son mari, ancien directeur financier. Leur cadre de vie est un ancien couvent capucin, devenu la Maison des Sources, à Besançon dans le Doubs. Les treize résidents partagent les tâches domestiques et participent à des activités artistiques et culturelles. Dans la journée la Maison accueille d'autres personnes en souffrance. Ici pas de blouses blanches mais beaucoup d'attention, de partage. Une approche non conventionnelle et qui porte ses fruits. Les réhospitalisations sont rares, les symptômes diminuent et les traitements peuvent être allégés. Certains résidents regagnent une autonomie perdue.

Tout a commencé en 1989. Marie-Noëlle Besançon est installée depuis deux ans en tant que psychiatre dans la capitale franc-comtoise lorsqu'elle crée, avec son mari, l'association les Invités au festin qui se donne pour but d'accueillir les personnes en détresse psychologique pour rompre leur solitude.

En 1999, l'association fait l'acquisition d'un ancien couvent du XIX^e afin d'y développer ses activités : l'accueil de jour s'agrandit et un lieu de vie ouvre, la Maison des sources, qui obtiendra le statut de maison relais en 2003.

En 2004, Marie-Noëlle Besançon ferme son cabinet pour se consacrer entièrement à l'association. Au fil des ans, le concept a fait la preuve de son efficacité, tant sur le plan thérapeutique que sur le plan social et financier (rapporté au prix de journée d'hospitalisation, l'association fait économiser 700 000 euros par an à la collectivité). Les échos médiatiques de l'expérience éveillent l'attention de nombreuses collectivités dans toute la France. En 2006, Jean Besançon prend la direction de la Maison des sources pendant que Marie-Noëlle s'attèle à l'élaboration de la charte de IAF Réseau. Créé en avril 2007, il compte aujourd'hui 4 comités de pilotage à Lille, Lyon, Montpellier et Paris. Composé de parents de malades psychiques, de psychiatres, de travailleurs sociaux, chaque comité travaille à la création d'une structure similaire à La Maison des Sources, labellisée Les Invités au festin. Une forme de « franchise sociale » garantissant, à travers sa charte, la prééminence des valeurs de « psychiatrie citoyenne » chères au cœur de Marie-Noëlle et Jean Besançon.

Marie-Noëlle Besançon est l'auteur d'un livre « On dit qu'ils sont fous et je vis avec eux », un ouvrage préfacé par Albert Jacquard (Éditions de l'Atelier) et qui raconte l'aventure des Invités au festin.

SIEL Bleu, la couleur de l'espoir

Les débuts furent difficiles. En 1996, lorsque Jean-Michel Ricard et Jean-Daniel Muller frappent à la porte des maisons de retraite alsaciennes, on les prend un peu de haut. Deux jeunes, fraîchement diplômés de STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) et qui proposent - contre rémunération ! - des cours d'activités physiques pour personnes âgées ! Fantaisiste et illusoire !

Dix ans plus tard, Jean-Michel et Jean-Daniel dirigent SIEL BLEU (Sport, Initiative et Loisirs), un réseau de prévention santé par l'activité physique (le premier en France) qui couvre 69 départements, emploie 150 salariés (les chargés de prévention) qui interviennent dans 1 450 établissements où ils accompagnent chaque semaine 40 000 personnes âgées dans des activités spécifiquement élaborées pour répondre aux problématiques du vieillissement et du handicap.

Dans l'intervalle, on a compris des choses. Les seniors sont et seront de plus en plus nombreux, ils vivront plus longtemps, et les pathologies liées au grand âge seront de plus en plus lourdes pour les comptes sociaux. Or toutes les études scientifiques prouvent que l'on vieillit beaucoup mieux si l'on conserve une activité physique, fût-elle modeste.

Ceci, les deux étudiants l'ont compris alors qu'ils sont encore sur les bancs de la fac. Ce projet, ils l'ont déjà en tête. Les déconvenues des premiers temps ne les arrêtent pas. Au début, ils sont les bénévoles de l'association qu'ils créent à Strasbourg en 1997. Ils vivent alors de petits boulots et poursuivent leur croisade. C'est une initiative du Conseil général du Bas-Rhin qui

amorce le mouvement à travers une subvention d'incitation. Une forme d'essai gratuit pour les établissements. Essai convaincant, le bénéfice santé est évident. L'association se structure et commence à essaimer. Les deux fondateurs aident à la mise en route de leurs antennes départementales. Ils voyagent par train de nuit pour économiser l'hôtel. Les politiques s'intéressent à l'aventure. Martine Aubry qui suit de près l'évolution du projet, Paulette Guinchard-Kuntstler, secrétaire d'État aux personnes âgées entre 2001 et 2002 et qui leur ouvrira bien des

portes. Le réseau grandit, les activités s'élargissent. Ce sont désormais les établissements et les collectivités qui sollicitent ces innovations : interventions spécifiques pour les malades d'Alzheimer, les handicapés, actions pour la prévention des chutes, stage de préparation à la retraite... L'université Marc

Bloch de Strasbourg met en place une formation diplômante qui formalise le savoir-faire acquis par les deux fondateurs. En 2006, Marie Heitz, la sœur de Jean-Daniel Muller, interpelle son grand frère : « tu t'occupes des corps, c'est bien, mais il ne faut pas oublier la tête ». Marie est théologienne et enseignante. C'est elle qui développera Culture SIEL, une autre belle idée qui permet à des personnes encore valides d'oser entrer ensemble dans un musée ou d'assister à une conférence sans cette crainte confuse de « ne pas être à la hauteur ».

Aujourd'hui SIEL BLEU autofinance ses activités à hauteur de 75 %, le solde provenant pour l'essentiel des aides à l'emploi. Un apport sans commune mesure avec le bénéfice social que représente cette prévention intelligente.

« tu t'occupes des corps, c'est bien, mais il ne faut pas oublier la tête »



...l'idée Jardin au féminin

d'un Jardin de Cocagne en Avignon. Sur place, Auchan a déjà manifesté de l'intérêt pour la distribution de fleurs cultivées biologiquement. Une façon pour la grande enseignne de « faire respirer » une offre essentiellement composée de fleurs originaires de Hollande ou d'Afrique. Pour Fleurs de Cocagne, une opportunité intéressante en terme de sens et d'efficacité économique.



Réduire la fracture alimentaire et promouvoir l'accès à la citoyenneté économique

ANDES Association nationale de développement des épiceries solidaires et sociales

« Le droit à la nourriture est fondamental. C'est une des composantes de l'insertion sociale. Faire ses courses semble être un acte simple et pour autant aujourd'hui en France, en 2006, près de 7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont amenées à fréquenter des structures d'aide alimentaire d'urgence où la dignité s'estompe, où l'estime de soi diminue. » L'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires et Sociales, ANDES, a pour objectif, à travers les épiceries qu'elle fédère, de promouvoir l'accès des personnes en difficulté à une véritable citoyenneté économique : « en permettant à un public exclu des circuits de consommation traditionnels de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en vendant, à un faible prix, des denrées de qualité. Les épiceries solidaires et sociales se veulent, au-delà d'une aide matérielle, un outil de reconstruc-

tion et un tremplin vers une réinsertion durable. »

C'est en ces termes que l'association ANDES pose le postulat de son action. À l'origine de ce projet, Guillaume BAPST, un ancien responsable de la gestion locative des HLM de Nevers. À ce titre il fut régulièrement confronté aux problèmes des impayés et en vint à s'intéresser à ces familles dont les ressources ne permettent pas de payer tout à la fois la nourriture et le logement. Il cite volontiers Engel qui soulignait que « plus les ressources d'une famille sont faibles, plus sa dépense alimentaire est une fraction élevée de son revenu ».

En 1999, il crée une première épicerie solidaire à Nevers et entreprend en parallèle un Master de développement local et économie solidaire dont le mémoire portera naturellement sur le développement de ce qui est alors une modeste asso-

ciation. Rapidement, le projet essaime. Un consultant en politique de la ville, une psychologue, un médecin, un chargé de mission emploi, une journaliste juridique, une conseillère en économie sociale et familiale, une magistrate viennent enrichir son conseil d'administration. Fort de son expertise, ANDES apporte son conseil et ses méthodes aux collectivités locales et aux acteurs sociaux dans la création d'épiceries solidaires sur tout le territoire national. En 2006, l'association est primée par Ashoka, une fondation internationale, créée en Inde en 1980 et qui pratique un "capital-risque philanthropique" pour contribuer au développement de l'entrepreneuriat social partout dans le monde. Aujourd'hui, Andes fédère 80 épiceries en France.

<http://epiceries.solidaires.free.fr>

J

eunes pousses

Le Potager Mi-Plaine à SAINT-PIREST Rhône



Un nouveau Jardin de Cocagne a vu le jour en Rhône-Alpes : le Jardin Mi-Plaine, inauguré le 12 septembre 2007, en présence des maires des trois communes sur lesquelles le Jardin intervient et qui participent à son financement : Saint-Priest, Mions et Chassieu. Le Jardin est porté par l'association Partenaire pour l'Emploi (PARE) basée à Lyon, elle intervient dans les domaines de l'emploi et de l'insertion, et notamment elle coordonne le dispositif de maintien dans l'emploi des salariés handicapés du Rhône.

L'équipe permanente est à ce jour composée de Claude Belinga, le responsable du Jardin, d'un maraîcher encadrant, d'une chef d'équipe et d'une animatrice du réseau d'adhérents. Quatorze jardiniers en parcours d'insertion sont employés sous contrat aidé à des fins de retour à l'emploi durable. Le Jardin est installé sur un terrain de 2,4 ha, dont une surface cultivable de 1,5 ha. Deux serres sont installées et une troisième est prévue. Les paniers ont commencé à être livrés au réseau d'adhérents-consommateurs.

Contact : 04.72.79.13.94 - E-mail : pare4@wanadoo.fr

Les Jardins de Cocagne du Comminges à HUOS Haute-Garonne

En 2005, l'association Afidel (Association Formation Insertion Développement Local), située en milieu rural, souhaite développer un chantier d'insertion avec l'agriculture comme support. Des partenaires les orientent alors vers les Jardins de Cocagne et le Réseau. Afidel porte déjà deux autres chantiers d'insertion : le chantier « rivière » (travaux techniques pour la valorisation du bassin du Job) et le chantier « patrimoine bâti » du Haut-Comminges (réhabilitation du patrimoine bâti traditionnel).

Le Jardin a été inauguré le 9 octobre 2007. L'équipe permanente est à ce jour composée du directeur Rémy Martin, d'un maraîcher encadrant, que devraient bientôt rejoindre deux co-encadrantes maraîchères (animation du réseau d'adhérents et production). Une accompagnatrice socioprofessionnelle et les secrétaires-comptables de l'Afidel viennent compléter l'équipe. Quatorze salariés (et bientôt 17) sont en parcours d'insertion. Depuis fin octobre, ce sont 52 paniers qui sont livrés chaque semaine.

Contact : 05 62 00 90 25 - E-mail : r.martin@afidel.org



Le Jardin de Cocagne d'Ambarès-et-Lagrave Gironde



Le projet de jardins d'insertion sur la ville d'Ambarès-et-Lagrave est une initiative municipale dans le cadre de la Politique de la Ville mise en place pour lutter contre toutes les formes d'exclusion.

En 2007, les JARDINS DE COCAGNE D'AMBARÈS-ET-LAGRAVE voyaient le jour, implantés près de la Garonne, dans le "village" de Sabarèges qui, autrefois, accueillait des vergers, des potagers et des champs d'artichauts.

L'enjeu était d'importance car, outre les objectifs d'insertion et de culture biologique, ces 3 hectares délaissés en zone portuaire fai-

saient l'objet de convoitises industrielles. La volonté municipale est de créer une "ceinture verte" entre les habitations du village de Sabarèges et la zone portuaire. Les Jardins en sont les premiers germes.

L'adhésion au Réseau COCAGNE a permis à cette création d'être accompagnée en ingénierie, en conseils et pas seulement... lever les doutes, rassurer, redonner le moral, vaincre les obstacles, être une oreille bien ouverte et avisée, patiente aussi, remettre dans la ligne du projet, tel fut et tel est encore le rôle du Réseau.

Actuellement, la production des paniers de légumes biologiques est l'outil d'insertion des jardiniers. Mais c'est dans la restauration de l'image sociale et l'entrée à venir dans un parcours personnel vers l'emploi qu'il faut voir l'importance du dispositif. C'est de production et de culture de solidarité qu'il faut parler lorsqu'un projet comme celui-ci émerge.

Le P.L.I.E des Hauts de Garonne est le premier en France pour le pourcentage de femmes en recherche d'emploi. Alors, aux Jardins d'Ambarès-et-Lagrave, nous avons autant de jardinières que de jardiniers et c'est une bonne chose. Les adhérents consommateurs posent un geste de solidarité forte lorsqu'ils viennent chercher leur panier, un vrai geste citoyen.

En Gironde ces Jardins de Cocagne sont pour le moment les seuls. La Région, le Département, la C.U.B sont partie prenante et partenaires. Maintenant, il faut partir sur du développement et des adhérents consommateurs sont en liste d'attente. Toutes les raisons pour que l'enfant grandisse avec toute la tendresse et les soins qu'il mérite.

Contact : Thierry Lafond - Tél. 05 56 7771 37 - E-mail : bioseve@orange.fr

Jardin de Cocagne de HIERSAC Charente



Cette nouvelle pousse avait déjà des racines. L'association que dirige Claudine DESPRAT existe depuis quelques années déjà. Elle a rejoint le réseau Cocagne récemment en demande mais ce que j'ai découvert du réseau lors d'une rencontre avec Marc Chénéais (responsable de l'essaimage) m'a donné envie d'être partie prenante de cette aventure collective. Dont acte.

C'est un jardin nomade. L'activité de maraîchage se répartit sur 4 sites dans le canton de Hiersac, petite commune de beau milieu de la Charente. C'est une île de 4 hectares

1 000 habitants proche d'Angoulême. L'un des sites se situe au beau milieu de la Charente. Chaque matin, chaque soir, les jardiniers regagnent mise à disposition du Jardin par le patron d'une entreprise locale. « le continent » en barge.

Ils peuvent aussi naviguer d'un métier à un autre. Le maraîchage n'est pas la seule activité de réinsertion. L'association intervient également dans l'aménagement de paysages et la restauration de patrimoine. Certains préfèrent le repère quotidien des allées du jardin. D'autres apprécient les missions accomplies à l'extérieur, le changement, la nouveauté de chaque chantier. Claudine DESPRAT, fondatrice et directrice de la structure, entretient cet esprit de découverte, cette vertu du dépaysement. Pour cette entrepreneuse qui défend l'idée d'égalité des chances entre les femmes et les hommes, voir une jardinière choisir la maçonnerie et s'y épanouir, c'est une petite victoire.

Contact : 05 45 90 80 53 - E-mail : aai.hiersac@wanadoo.fr

Le Jardin Graines de soleil à CHATEAUNEUF- LES-MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)



Châteauneuf-les-Martigues est une petite ville de 12 000 habitants, pas très loin de Marseille. Cette région du Var est un petit secteur fortement agricole. Le terrain de deux hectares était en friche depuis 8 ans. Il reprend vie aujourd'hui grâce à l'initiative de la commune qui souhaitait créer une entreprise d'insertion en exploitant ces terres réputées fertiles.

Ce Jardin a été créé en mai 2006. Il est membre du réseau Cocagne depuis juin 2007. Il emploie actuellement 8 jardiniers et autant de jardinières. En plus d'une volonté de parité femmes-hommes, le jardin se fixe pour objectif d'accueillir autant de jeunes de moins de 25 ans que de personnes plus âgées.

Pour l'instant, l'équipe campe dans des Algéco mais la ville a le projet de réhabiliter un important bâtiment donné à l'association et qui abritera donc bureau, locaux techniques, chambres froides et un abri pour les deux ânes. Car ici on utilise la traction animale, celle de deux solides ânes de Provence, un adulte « opérationnel » et un jeune en imprégnation. Cette petite entreprise produit actuellement 57 paniers par semaine (en parts pleines). Une production qui montera progressivement à 70 paniers au cours du printemps prochain.

Contact : Pascal Gillet - Tél. 04 42 76 21 21 - E-mail : grainesdesoleil@wanadoo.fr

L'arbre aux légumes de SAINT-MARCEL Haute-Normandie

À l'origine de ce Jardin au si joli nom, un collectif d'une dizaine de personnes d'horizons divers et désireuses d'intervenir, concrètement, dans la solidarité et l'insertion. L'Arbre aux légumes est né en 2000 mais c'est tout récemment que ses fondateurs ont fait le choix d'adhérer au réseau Cocagne pour rompre l'isolement d'une petite association riche de l'engagement de ses membres mais très seule face aux défis permanents de sa mission. Ce Jardin de 3,5 hectares occupe une ancienne friche industrielle de la commune de Saint-Marcel près de Vernon (Haute-Normandie). Ses locaux sont encore de précaires ALGECO mais l'association projette l'acquisition, en participation avec d'autres associations, d'un bâtiment proche qui abriterait le Jardin (bureaux et locaux agricoles) et d'autres structures œuvrant dans le domaine de la solidarité. À ce jour, l'Arbre aux légumes compte une quinzaine de salariés en insertion, quatre encadrants et il distribue 280 paniers. Son potentiel lui permet d'envisager rapidement de passer à 24 salariés. Car l'arbre n'est plus seul.



Les choses essentielles s'apprennent dès l'enfance

Contact : 02 32 51 28 34 - E-mail : arbreauxlegumes@wanadoo.fr

Nouvelle réglementation européenne pour la bio, un texte qui inquiète.

Il aura fallu un an et demi de discussions tendues pour parvenir, en juin 2007, à l'adoption d'un nouveau cadre juridique européen relatif à l'agriculture biologique. Sa mise en application est prévue pour début 2009. Dans l'intervalle, les États membres doivent travailler à la mise au point des règles d'application. Pour les professionnels français de la bio, ce sera l'occasion de tenter un infléchissement des dispositions les plus contestées.

Le texte précédent datait de 1991, une époque où l'on ne parlait pas autant d'OGM. L'adoption de nouvelles règles était nécessaire. Objectif: harmonisation, simplification et transparence. Plus précisément: « créer les conditions permettant à ce secteur de se développer », « préserver et justifier la confiance des consommateurs » et favoriser « une concurrence loyale sur le marché intérieur des produits biologiques ». La démarche supposait naturellement un abandon des nombreux cahiers des charges nationaux. Ce nouveau règlement a été approuvé, le 12 juin 2006, par 23 des 27 pays de l'Union. Seuls la Belgique, l'Italie, la Hongrie et la Grèce ont voté contre le projet.

En France, l'adoption de ce texte marque un recul par rapport aux exigences, plus strictes, du cahier des charges national. Notre logo AB se trouve donc vidé de son sens. Il ne disparaîtra pas mais s'affichera désormais à côté du nouveau logo européen. Deux logos portant mention « agriculture biologique » mais un seul cahier des charges, désormais communautaire. Une première ambiguïté qui en cache peut-être d'autres.

Chacun, bien entendu, reconnaît qu'une règle du jeu commune était nécessaire et qu'elle devait tenir compte du niveau de progrès inégal des pays membres en matière de bio. Mais certains articles, certaines dispositions imprécises, font craindre aux organisations professionnelles et aux associations pionnières de la bio un laxisme caché, une tentation libérale qui ne s'avoue pas et qui vise avant toute chose un développement des parts de marché.

Pour les initiés, ce texte est émaillé de défauts, de formules imprécises qui entretiennent un débat inévitablement complexe. Trois sujets d'importance dominent cette polémique.

Le premier est relatif à l'affichage. La réglementation antérieure prévoyait qu'un produit alimentaire ne pouvait être qualifié de bio que si un minimum de 95 % de ses ingrédients étaient issus de l'agriculture biologique. Le nouveau texte confirme cette disposition mais il autorise les produits non bio (composés de moins de 95 % d'ingrédients biologiques) à mentionner dans la liste des ingrédients – et seulement dans cette liste – les ingrédients bio qui entrent dans sa composition. Ce nouveau point est très critiqué. Cet affichage étant très restreint, ça n'est pas la publicité abusive qui est à redouter. Mais la mesure est jugée inutile et incohérente. On risque de faire naître dans l'esprit des consommateurs l'idée qu'il existe désormais trois types de produits: les non bio, les bio, et les « produits contenant du bio », ces derniers étant un pis-aller, un choix déculpabilisant et trompeur.

Le second point concerne la perte de la subsidiarité. En d'autres termes, la disparition des cahiers des charges nationaux, même lorsqu'ils sont plus stricts que la réglementation communautaire (comme c'est le cas en France). Notre logo AB restera présent mais il n'est plus qu'un souvenir,

un rappel national. Le cahier des charges français disparaît. Pour beaucoup, cet alignement des multiples cahiers des charges nationaux sur le modèle unique européen est un nivellement par le bas. Sentiment renforcé par le nouveau concept de « flexibilité » qui, lui, permet aux États membres, sur certains aspects de leur production, de se tenir en deçà du cahier des charges. Un État pourra ainsi obtenir une dérogation



tion sur l'usage d'un ingrédient conventionnel qui restera interdit au pays voisin. Sa demande devra faire l'objet d'une approbation par les représentants de tous les États membres réunis au sein du Comité Permanent de l'Agriculture Biologique. C'est un garde-fou. Mais tout de même... La subsidiarité permettait de faire mieux; la flexibilité permettra de faire moins bien.

Seuls les acteurs privés ont désormais la possibilité de « surenchérir » en créant des labels bio plus exigeants. Ils le feront pour faire progresser les standards qualité. Notre Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique l'envisage déjà. Mais la multiplication prévisible de ces labels ne peut que brouiller la lisibilité du paysage bio européen. Le troisième point, le plus sensible, est celui des OGM. Il faut rappeler que les OGM sont strictement interdits dans le mode de production biologique. Le sujet de la polémique, c'est le seuil autorisé de résidus OGM provenant de contamination accidentelle. Datant de 1991, la réglementation actuelle n'intégrait pas cette question mais les Organismes certificateurs s'étaient mis d'accord sur des procédures de déclassement lorsque le seuil constaté était supérieur à 0,1 %. Désormais,

le seuil officiel de contamination sera de 0,9 %, pour la bio comme pour l'agriculture conventionnelle. Un laxisme qui est à rapprocher du fait

La menace invisible de la contamination grandit. Les contrôles mis en place - contrôles souhaitables - pour évaluer cette contamination se traduisent par le déclassement bio des produits pollués. Déjà, les OGM empoisonnent le débat.

Globalement, ce texte fait progresser l'idée de bio à l'échelle du continent. Pour les pays les plus avancés, il est perçu, à certains égards, comme un recul mais chacun peut comprendre que le seuil d'entrée doit être atteignable pour tous. Même la tentation de développer le marché de la bio peut se comprendre au moment où les consommateurs manifestent un intérêt grandissant pour le contenu de leur assiette. Un règlementation « intégriste » limiterait le développement de ces pratiques souhaitables et les prix ne tarderaient pas à connaître une fulgurante inflation. Pour autant, l'idée bio ne doit pas être pervertie sous couvert de réalisme. La bio possède bien d'autres qualités que nutritionnelles. Elle incarne une préoccupation d'équilibre et de raison qui dépasse la seule question de l'alimentation. C'est pour ces raisons-là aussi que les organisations professionnelles vont maintenir leur pression pour préserver « une bio exigeante et authentique », contre « une bio officielle délavée et industrielle ».

que 21 000 hectares de maïs OGM sont semencés chaque année en France (sans que soient communiquées la localisation précise des parcelles).

» Grenelle de l'environnement Et la suite ?

La problématique de l'agriculture bio était naturellement au programme du Grenelle de l'environnement. C'était même un thème parfaitement transversal renvoyant aux questions de la biodiversité, de la santé et des modes de productions et de consommation durables. Et bien entendu, les conclusions des groupes sont favorables au développement de la bio. Reste désormais à vérifier la bonne mise en musique de cette jolie partition.

La frustration que l'on pourrait exprimer suite à ce Grenelle, c'est surtout l'étrécissement de ses visées. Il ne s'agit pas de nier l'urgence environnementale. Simplement, on sait désormais que la conduite du changement implique une prise en compte simultanée des paramètres environnementaux, ET économiques, ET sociaux. C'est le triptyque du développement durable, les piliers de toute sa philosophie. Le réseau Cocagne a pourtant milité pour cette approche globale. Jean-Guy Henckel, son fondateur et dirigeant, s'est invité - avec d'autres entrepreneurs sociaux - aux travaux préparatoires du Grenelle en participant à une commission de travail présidée par Martin Hirsch.

Entreprise d'insertion par l'économie (IAE) ayant pour support la production agricole biologique, le réseau Cocagne incarne bien évidemment cette nécessité, cette évidence. Mais il faut croire que le concept d'écologie est plus « facile » à faire partager que celui de développement durable. Alors on s'est « contenté » de vouloir sauver la planète, en omettant pudiquement de dire que les drames environnementaux, quels qu'ils soient, frappent toujours plus douloureusement les plus faibles.

recette

Velouté de poireaux

au vieux comté et sa tuile



Ingrédients :

1 kg de poireaux - 1l de lait - 80 g de Comté (18 mois) pour le velouté + 80 g pour les tuiles - 3 pommes de terre moyenne - 1 oignon - sel - 1 bouillon de volaille - quelques tranches de pain grillé - mélange 5 baies

Les poireaux de la recette viennent des Jardins du Montvaudois à Héricourt (pas très loin de Montbéliard, en Franche-Comté).

Son velouté de poireaux au vieux comté rend hommage à ce grand fromage de terroir que tous les Francs-Comtois adorent pour ses arômes délicats, et qu'ils respectent pour les valeurs sociales et écologiques attachées à cette filière coopérative qui réunit plus de 170 fruitières réparties sur tout le massif jurassien (www.comte.com).

RÉALISATION :

Coupez le vert des poireaux ainsi que la base. Bien les laver puis coupez-les en rondelles. Faites suer l'oignon dans une casserole avec un peu d'huile d'olive puis ajoutez les poireaux, faites revenir quelques minutes. Délayez le bouillon dans le lait chaud, ajoutez-le aux poireaux avec les pommes de terre coupées en petits dés. Salez.

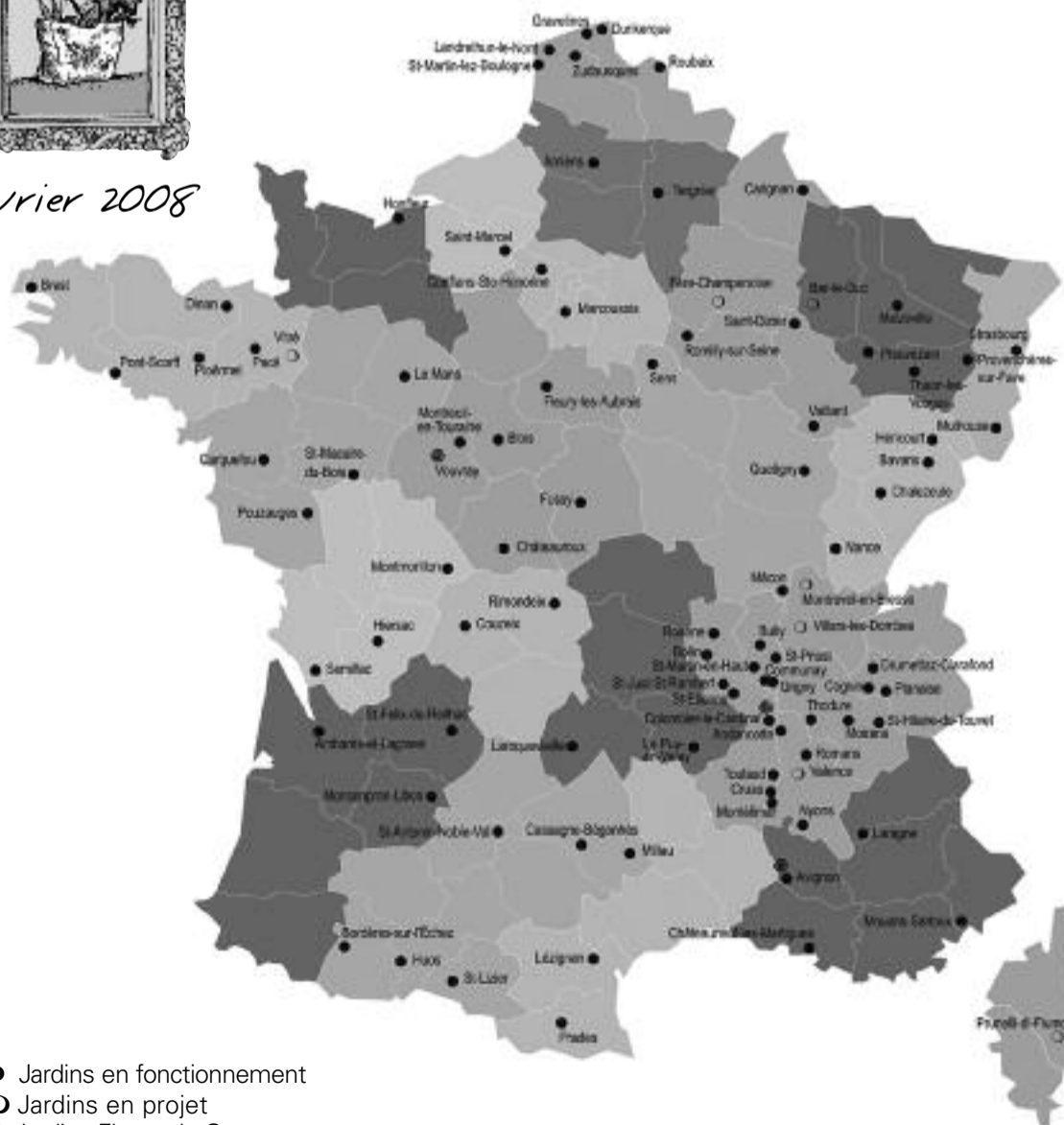
Faites cuire 25 minutes puis passez le mixeur. Ajoutez le comté râpé. Rectifiez l'assaisonnement. Servez bien chaud.

Pour les tuiles, râpez le comté, faites des petits tas, poivrez et passez-les au grill pour les faire dorer. Servez avec le velouté.



Février 2008

UN RÉSEAU DE PLUS DE 16 000 ACTEURS



L'ensemble des membres des équipes d'encadrement des Jardins : maraîchers-encadrants, directeurs, secrétaires, comptables, animateurs de réseaux d'adhérents, animateurs environnement, travailleurs sociaux, psychologues, chargés de mission, etc.

Environ 450 personnes

Les Jardinier(e)s (personnes en contrat d'insertion) ayant participé à la vie des Jardins de Cocagne en 2006

Environ 2 700 personnes

Les adhérents consomm'acteurs ou de soutien des Jardins de Cocagne

Environ 13 000 familles

Les bénévoles et plus particulièrement les administrateurs des Jardins

Environ 900 personnes

Sans oublier les Partenaires et les sympathisants du Réseau et des Jardins !

Éditeur : Réseau Cocagne - 2, Grande Rue 25220 Chalezeule
Directeur de la publication : Jean-Guy Henckel
Rédaction : Pierre Accard
Mise en page : Atelier Graphique - 6, rue Richebourg - 25000 Besançon - Tél. 06 81 60 25 35
Imprimeur : Imprimerie Simon - Ornans

Date de parution et dépôt légal : février 2008
ISSN : 1768-6393